



Revue en ligne *Camenae*

<https://www.saprat.fr/instrumenta/revues/revue-en-ligne-camenae/>

ISSN 2102-5541

Numéro 33, mai 2025

SCIENCES ET SAVOIR EN AQUITAINE À L'ÉPOQUE DE MONTAIGNE

sous la direction d'Anne Bouscharain, Violaine Giacomotto-Charra
et Sabine Rommevaux-Tani
dans le cadre du projet **HumanA** / Région Nouvelle Aquitaine

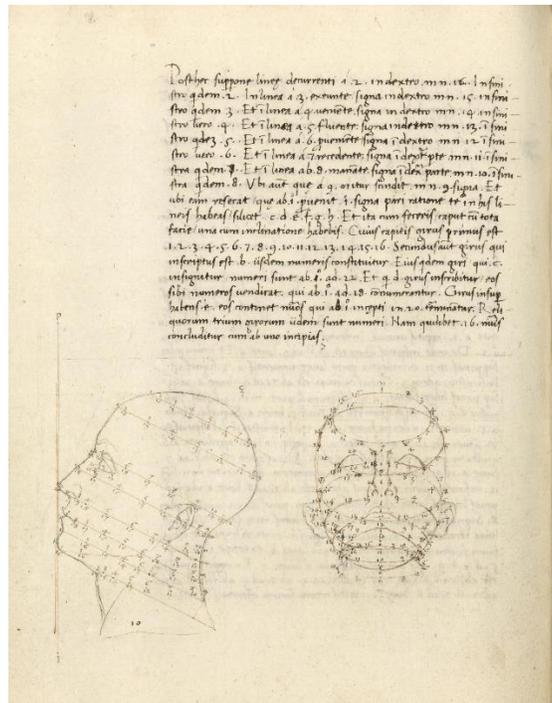


Illustration : Piero della Francesca, *Tractatus de perspectiva pingendi*, manuscrit conservé à la Bibliothèque Municipale de Bordeaux, Fonds Manuscrits médiévaux, [Ms 0616](#), fol. 86r°.

Pour citer cet article :

Oury GOLDMAN, « Produits exotiques et remèdes lointains dans quelques traités savants aquitains (XVI^e-début du XVII^e siècles) », *Sciences et savoir en Aquitaine à l'époque de Montaigne* (dir. A. Bouscharain, V. Giacomotto-Charra et S. Rommevaux-Tani), *Camenae*, 33, mai 2025.



Sciences et savoir en Aquitaine à l'époque de Montaigne, revue *Camenae* n°33 © 2025 by A. Bouscharain, V. Giacomotto-Charra et S. Rommevaux-Tani is licensed under CC BY-NC-ND 4.0

Oury GOLDMAN

PRODUITS EXOTIQUES ET REMÈDES LOINTAINS DANS QUELQUES TRAITÉS SAVANTS AQUITAINS (XVI^e-DÉBUT DU XVII^e SIÈCLES)

Dans son chapitre « De la ressemblance des enfants aux pères », Montaigne propose des réflexions sur la médecine et sur son statut incertain comme science, notamment en raison de ses doctrines contradictoires et changeantes au cours des époques. Il y décrit ironiquement certaines croyances de son temps face aux médicaments :

comme dit un tresgrand medecin nous ne goutons pas ayseement la medecine que nous entendons, non plus que nous ne scaurions donner pris aux drogues que nous cognoissons. Si elle ne nous est inconnue si elle ne vient d'oultre mer, et ne nous est apportée de quelque lointaine region, elle n'a point de force. Si les nations, desquelles nous retirons le gayac, la salseperille, et le boys de desquine ont des medecins : combien pensons nous par cete mesme industrie de donner pris aux drogues par l'estrangeté, la rareté et la cherté, qu'ils facent feste de noz choux et de nostre persil¹.

Suivant son mode de pensée prompt à mettre en doute les jugements de ses contemporains, le gentilhomme périgourdin décrit la manière dont se construit la désirabilité de la denrée exotique par l'effet de l'éloignement, de la rareté et de la cherté. Encore plus subtilement, par un jeu de renversement et de relativisation des positions cher à Montaigne, les qualités accordées par ses contemporains aux drogues nouvelles sont en partie ridiculisées. En citant ironiquement la faveur que pourrait avoir le chou et le persil comme denrées exotiques chez des peuples éloignés de l'Europe, Montaigne reprend et déplace les affirmations, exprimées notamment dans des écrits français antérieurs, en faveur de l'usage de plantes et des ressources curatives locales face à la mode inconsidérée des drogues lointaines². En effet, au XVI^e siècle, d'intenses débats médicaux sont suscités, à la faveur du déploiement des empires ibériques dans les Indes, par l'arrivée et la consommation de plus en plus massive, en Europe, de

¹ *Essais de messire Michel seigneur de Montaigne*, Bordeaux, Simon Millanges, 1580, « De la ressemblance des enfans aux peres », II, 37, p. 619-620. Les éditions ultérieures conservent ce passage, en modifiant légèrement les formulations (M. de Montaigne, *Les Essais*, éd. J. Céard, Paris, Librairie générale française, 2001, p. 1205). Sur le rapport complexe de Montaigne à la médecine et aux plantes, voir R. Gorris Camos, « Le gui, l'hellébore et le dictame crétois : la philosophie des plantes chez Montaigne », *Montaignes Studies*, 34, 2022, p. 125-140.

² Voici ce qu'écrit quelques années plus tôt le médecin Antoine Mizauld : « O quelle folie et vanité voit on en toutes choses ! S'il est seulement question de la guérison d'une petite playe, ou d'une bien legiere maladie, faudra aller querir les remedes en la mer rouge ou és Isles nouvellement descouvertes, au lieu qu'on pourroit bien trouver les remedes vrais et non suspects [...] és herbes que les plus pauvres mangent journellement ou qu'ils foulent aux pieds en leur jardin ou en leur champ ! », Antoine Mizauld, *Le Jardin medicinal enrichi de plusieurs et divers remedes*, Lyon, Jean Durant, 1578, p. 16. Plus loin, il écrit : « Tu te peux donc à bon droit, mocquer de ces grands vanteurs de remedes barbares et estrangers : et mespriser ces grands arangueurs, des louanges de drogues estrangeres, et ces grands avaleurs de medecines, qui n'estiment rien sinon ce qui est venu des Indes d'Italie ou d'Espagne, d'Aphrique, voire qui ne soit apporté des Antipodes », *ibidem*, p. 21. Sur cette œuvre, voir A. Dominguez, *Histoire des noms des plantes : le Jardin medicinal d'Antoine Mizauld*, thèse de doctorat de l'Université Grenoble Alpes, 2020.

produits, d'aliments, de drogues et de médicaments, dont certains auparavant inconnus³. Les trois substances citées – gaïac, zarzaparrilla, et racine de Chine – ne sont pas mentionnées par hasard par Montaigne, dès lors qu'il s'agit de trois plantes ramenées par les navires ibériques depuis l'Amérique et l'Asie qui sont alors le plus en vogue, notamment pour les traitements antisyphilitiques⁴. Si la consommation de ces médicaments semble déjà commune à la fin du XVI^e siècle, on peut néanmoins se demander si la position spatiale de Montaigne, entre Bordelais et Périgord, ne le rend pas particulièrement sensible à cette question de la pénétration de produits exotiques dans son univers matériel, comme d'autres de ses contemporains opérant dans le Sud-Ouest de la France. En effet, des médecins, des érudits et des savants de l'espace atlantique du royaume attestent fréquemment de l'accessibilité et de la consommation de certaines denrées exotiques dans leurs écrits.

Au XVI^e siècle, le royaume de France se situe à la croisée de nombreux réseaux du commerce européen et au carrefour de différentes routes terrestres et maritimes qui relient la Méditerranée à l'Europe du Nord. Royaume le plus peuplé d'Occident, il bénéficie alors d'une relative prospérité économique, désignant ses régions comme des marchés de redistribution des biens, à l'instar du sucre, des épices, et des plantes médicinales, rapportés tant par les flottes ibériques depuis leurs établissements ultra-marins que par les marchands italiens qui continuent d'opérer en Méditerranée orientale. Les milieux maritimes et marchands européens sont relativement intégrés, ce qui permet des échanges qui s'accommodent en partie des contraintes des rivalités politiques et de l'existence de frontières territoriales. L'expérience ibérique vers les lointains stimule l'appétit de certains acteurs opérant dans le royaume de France, qui se lancent à leur tour dans des entreprises commerciales, voire coloniales, en direction des côtes africaines, américaines ou asiatiques. Or, tous les espaces du royaume ne sont pas connectés et affectés de la même manière et avec la même chronologie par ces nouvelles circulations et consommations. Assez logiquement, les espaces maritimes, notamment ceux ouvrant sur l'Atlantique, ont été identifiés et étudiés comme des lieux précoces de cette mise en connexion avec de nouveaux lointains et leurs réalités. Si la Normandie a été au cœur de ce mouvement, et par là davantage explorée⁵, le Sud-Ouest de la France, et ses côtes – de La Rochelle à Bayonne – ont bénéficié d'une attention moins importante. Sans prétendre fournir une étude exhaustive ni linéaire, nous nous proposons de parcourir quelques traités savants produits dans cette région ou par ses acteurs pour évaluer l'empreinte laissée par les produits lointains et les remèdes exotiques dans leurs écrits.

³ S. Boumediene, *La Colonisation du savoir : une histoire des plantes médicinales du « Nouveau Monde », 1492-1750*, Lyon, Éditions des mondes à faire, 2016.

⁴ S. Boumediene et V. Pugliano, « La route des succédanés. Les remèdes exotiques, l'innovation médicale et le marché des substituts au XVI^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 66-3, 2019, p. 24-54. Si le gaïac jouit d'une notoriété, d'une diffusion et donc de mentions beaucoup plus amples dans les écrits du XVI^e siècle, les trois substances sont assez souvent évoquées ensemble, comme chez le conteur breton Noël du Fail qui parle de l'usage du « bois de guaiac, d'esquine, salse-pareille », dans un passage sur la syphilis : Noël du Fail, *Les Contes et discours d'Entrapel, reveus et augmentez*, Rennes, Noël Glamet, 1586, p. 155.

⁵ J. Bottin, « La redistribution des produits américains par les réseaux marchands rouennais (1550-1620) », *Dans le sillage de Colomb : l'Europe du Ponant et la découverte du Nouveau Monde, 1450-1650*, s. d., Rennes, PUR, 1995, p. 27-40. Voir aussi plus récemment R. Bertrand, *Les Grandes Déconvenues. La Renaissance, Sumatra, les frères Parmentier*, Paris, Seuil, 2024. Pour d'autres exemples, tant normands qu'à l'échelle du royaume de France, avec une bibliographie plus conséquente que celle citée dans cet article, je me permets de renvoyer à O. Goldman, « Savoirs fragmentés ? De la connaissance de l'Amérique par sa matérialité dans la France du XVI^e siècle », *Fragments de Mundo : Objetos y artefactos americanos en tránsito (siglos XV-XX)*, s. d. A. Romano, R. Gaune, Lisbonne, CHAM, 2023, p. 21-43.

LE SUCRE DANS LES ÉCRITS D'UN LETTRÉ DE L'ATLANTIQUE

En 1556, un traité anonyme paraît à Poitiers, chez l'imprimeur Enguilbert de Marnef, avec pour titre les *Discours non plus melancoliques que divers*. Dans une épître aux lecteurs, l'imprimeur explicite le contenu de ce livre aux contenus variés, et le présente comme un assemblage de pièces écrites par le passé, qui ont été entreposées et oubliées dans son atelier depuis plusieurs années. La table des matières donne une idée de la diversité des thèmes abordés, allant de questions grammaticales à des considérations musicales, en passant par des passages sur la topographie du Poitou ou sur l'histoire antique. Le chapitre quatorze est, quant à lui, intitulé « Comme se fait le sucre », et se consacre à la culture et à la production de la canne à sucre, produit aux vertus alimentaires autant que médicinales pour les individus du XVI^e siècle. Un passage signale l'augmentation récente de la consommation de sucre en Europe, notamment due à l'émergence d'un système de plantations dans les îles atlantiques portugaises :

Les anciens [...] ne sucroient tant leurs viandes que nous faisons les nostres : et croy fermement qu'ils ne sçavoient faire le Sucre comme on a fait depuis je ne sçay quel temps. Le Roy de Portugal a une isle a cent lieues de son dit royaume, en l'Ocean, que les Portugalois nomment l'isle de Madeira (cest a dire, de Matière, a cause, disent ils, de l'abondance du bois de ladite isle)⁶.

Profitant de s'être « enquis aus habitans, comment ils le faisoient », l'auteur décide de coucher sur le papier les souvenirs dont il dispose sur la production du sucre, et ajoute que :

les marchans nous apportent quelques fois de ces Cannes pour nouveauté a Rouan, a La Rochelle et ailleurs non de Madeira seulement, mais aussi de plusieurs autres lieux des païs chauds [...] parquoy pourrés voir et gouster sans sortir de France, pour mieus sçavoir et entendre ce que vous en voudrois dire⁷.

Le passage témoigne à la fois de la familiarité de l'auteur avec l'univers portugais, de la diversification des lieux de production de la canne – outre Madère, les autres lieux « chauds » pouvant se référer à Sao Tomé dans le golfe de Guinée, au Brésil et aux îles antillaises⁸ – mais aussi de la ventilation du sucre dans les ports du royaume, dont La Rochelle, où il est vendu comme une « nouveauté ». D'autres chapitres témoignent de la fréquentation par le ou les rédacteurs des milieux maritimes. L'identification par la critique des différents auteurs qui se cachent derrière l'anonymat affiché du traité a mis en avant le rôle de plusieurs contributeurs potentiels, et notamment de la figure d'Élie Vinet, probablement responsable du chapitre cité⁹. Le parcours de Vinet l'a en effet mis en contact avec différents lieux et de multiples milieux où il a pu acquérir des connaissances sur les produits lointains, mais aussi faire l'expérience de ces

⁶ *Discours non plus melancoliques que divers, de choses mesmement, qui appartiennent a notre France : et à la fin La Maniere de bien et justement entoucher les Lucs et Guïternes*, Poitiers, Enguilbert de Marnef, 1556, p. 56.

⁷ *Ibidem*.

⁸ Sur la production de sucre à cette époque dans l'espace atlantique, voir *Tropical Babylons : Sugar and the Making of the Atlantic World, 1450-1680*, s. d. S. B. Schwartz, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2004. Pour une histoire plus globale du sucre, voir J. Walwin, *Histoire du sucre, histoire du monde*, Paris, La Découverte, 2022.

⁹ V. Zaecher, « L'écriture à "diverses mains" dans les *Discours non plus melancoliques que divers*. Étude comparative des procédés d'écriture », *Les grands jours de Rabelais en Poitou*, s.d. M-L. Demonet, S. Geonget, Genève, Droz, 2006, p. 342-357.

denrées exotiques. Outre ses études à Paris au collège de Sainte-Barbe, qui abrite une configuration propice à l'intérêt pour les nouveaux horizons du globe, et son séjour à Coimbra entre 1547 et 1549¹⁰, d'autres espaces de l'Ouest du royaume ont pu participer à l'acquisition d'une familiarité pour ces denrées exotiques.

Vinet (1509-1587), issu d'une famille d'agriculteurs du Poitou installés en Saintonge, fait ses études à Angoulême puis à Poitiers, et réside une partie de sa vie dans cette région¹¹. La Rochelle, mentionnée par le passage cité précédemment et qui est en lien avec cet arrière-pays, est alors un port en plein essor, intégré dans un arc atlantique qui s'étend de la péninsule ibérique à Anvers, en passant par les ports normands¹². Le commerce avec l'Espagne est essentiel pour la ville, et des marchands ibériques la fréquentent, voire s'y installent. Le sucre – tout comme d'autres épices – arrive à La Rochelle avant d'être conduit dans le reste du royaume, notamment via Limoges¹³ ou Lyon¹⁴, tandis que les marchands y arment aussi des navires pour des expéditions lointaines. Outre la cité elle-même, les régions avoisinantes sont des creusets de circulations marchandes à longue portée, qu'il s'agisse de la façade maritime entre Saintonge et Aunis¹⁵, ou des régions intérieures du Poitou, avec notamment les foires de Niort et de Fontenay-le-Comte¹⁶. Quant à la ville de Poitiers, où l'ouvrage est publié et où Vinet a séjourné, elle ne se situe pas à l'écart de ces flux et l'empreinte des lointains s'y observe au milieu du XVI^e siècle. La cité abrite une université dynamique qui brasse des érudits de nombreux horizons, ainsi qu'une activité éditoriale marquée, par exemple, par l'impression, en 1559, chez Jean de Marnef, des *Voyages aventureux* du navigateur portugais Jean Alphonse, qui opère, depuis La Rochelle, vers les mers lointaines. Les frères Marnef publient également des ouvrages médicaux qui évoquent les substances médicinales nouvelles, même s'ils ne sont pas forcément rédigés par des auteurs ayant vécu dans les régions poitevines ou rochelaises¹⁷.

Outre ces espaces, la ville de Bordeaux a également pu constituer, pour Vinet qui y a séjourné et résidé une grande partie de sa vie, avant comme après la publication des *Discours non plus mélancoliques*, un autre lieu d'observation des conséquences matérielles entraînées par

¹⁰ À ce sujet, je me permets de renvoyer à O. Goldman, *L'Empreinte des lointains. Traduire les savoirs sur le monde en France au XVI^e siècle*, Genève, Droz, 2024, p. 140-151.

¹¹ Pour une biographie, un peu datée mais toujours incontournable, voir L. Desgraves, *Élie Vinet. Humaniste de Bordeaux (1509-1587). Vie, bibliographie, correspondance, bibliothèque*, Genève, Droz, 1977.

¹² M. Tranchant, *Le Commerce maritime à La Rochelle à la fin du Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2003.

¹³ Voir les documents publiés par G. Musset dans son édition de J. Alphonse, *La Cosmographie avec l'espère et régime du Soleil et du Nord par Jean Fonteneau dit Alfonse de Saintonge, capitaine et pilote de François I^{er}*, éd. G. Musset, Paris, Ernest Leroux, 1904.

¹⁴ Le marchand rochelais Nicolas Bobineau expédie à Lyon plusieurs milliers de livres de sucre en 1540 et 1541, mais aussi des balles de poivre en 1557 : É. Trocmé et M. Delafosse, *Le Commerce rochelais de la fin du XV^e siècle au début du XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1952, p. 94-95. R. Gascon relève également l'arrivée à Lyon de quintaux sucre depuis La Rochelle en 1544 ou 1578, mais se questionne sur la nature exceptionnelle, épisodique ou au contraire régulière de ces arrivages : R. Gascon, *Grand commerce et vie urbaine au XVI^e siècle : Lyon et ses marchands*, Paris, SEVPEN, 1971, 1, p. 97.

¹⁵ M. Seguin, « Les Saintongeais des "Isles" et le monde atlantique au XVI^e siècle », *D'un rivage à l'autre, ville et protestantisme aux XVI^e et XVII^e siècles*, s. d. G. Martinière, D. Poton, F. Souty, Paris, Poitiers et La Rochelle, Imprimerie Nationale, 1999, p. 87-97.

¹⁶ F. Brumont, « Les foires du Poitou et le commerce franco-espagnol au XVI^e siècle », *Le Commerce atlantique franco-espagnol. Acteurs, négoce et ports (XV^e-XVIII^e siècles)*, s. d. G. Saupin, J-Ph. Priotti, Rennes, PUR, 2008, p. 129-145.

¹⁷ Ainsi d'un traité de Simon de Vallambert, médecin bourguignon au service de la famille royale française, qui évoque par exemple la « decoction de bois de guaïc, ou de la racine d'esquine », Simon de Vallambert, *Cinq livres de la manière de nourrir et gouverner les enfans dès leur naissance*, Poitiers, Marnef et Bouchet, 1565, p. 283.

L'arrivée de produits exotiques. Bordeaux, sans être aussi impliquée au XVI^e siècle que les villes normandes dans le commerce lointain, constitue néanmoins une ville ouverte sur la mer par l'estuaire de la Gironde, et intégrée à des circuits d'échange qui la lient à de multiples régions européennes¹⁸. Des communautés marchandes étrangères, à la fois espagnole, portugaise ou italienne y résident, et l'intégration de la ville dans le commerce international permet à ses habitants d'obtenir des informations sur les nouveaux produits¹⁹. Peu à peu, les marchands bordelais investissent dans les pêcheries morutières ou baleinières vers Terre-Neuve, et d'autres opérations en direction des côtes américaines²⁰. De manière générale, Bordeaux devient la porte d'entrée de denrées exotiques redistribuées dans tout le Sud-Ouest du royaume. Comme à La Rochelle, l'élite marchande domine une partie de la vie sociale et culturelle, et y tisse des liens avec les milieux érudits. Les familles commerçantes financent le collège de Guyenne où enseigne Vinet, y envoient leurs fils, qui côtoient alors des professeurs et des étudiants ibériques. Des marchands portugais sollicitent les directeurs pour bénéficier de leurs relations privilégiées avec les élites politiques locales quand, à l'inverse, les marchands bordelais passent par l'intermédiaire de ces érudits pour leurs requêtes en direction du Portugal²¹. Certains critiques estiment d'ailleurs que l'expérience bordelaise de Montaigne explique en partie son intérêt marqué pour les lointains²². Il convient néanmoins de rester prudent sur les liens qui uniraient les expériences spatiales de différents lettrés et la sensibilité qu'ils expriment face aux produits exotiques, d'autant que d'autres exemples montrent que la position géographique au sein de l'espace atlantique n'offre pas forcément, au milieu du XVI^e siècle, d'avantages décisifs dans la connaissance des nouveaux remèdes.

LES DROGUES EXOTIQUES DANS LA QUERELLE LAUNAY/GRÉVIN

Entre 1564 et 1567, une controverse de papier oppose, par l'intermédiaire de quatre publications rapprochées, le médecin rochelais Loys de Launay au médecin parisien Jacques Grévin²³. Dans chacun de leurs ouvrages, les deux acteurs mettent en scène les ressources dont ils disposent pour construire leur savoir médical, notamment depuis les villes où ils composent leurs écrits. Ainsi, Launay inscrit explicitement ses traités dans le contexte rochelais d'où ils émergent : dans une forme de fausse modestie et d'humilité stratégique, ce dernier explique

¹⁸ J. Bernard, « Le mouvement économique. Horizons nationaux et internationaux », *Bordeaux de 1543 à 1715*, s. d. R. Boutruche, Bordeaux, Fédération Historique du Sud-Ouest, 1966, p. 91-138.

¹⁹ B. Allaire, *Crépuscules ultramontains : marchands italiens et grand commerce à Bordeaux au XVI^e siècle*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2008.

²⁰ J. Bernard, « Les débuts de la pêche à Terre-Neuve vus de Bordeaux. 1517-1570 : bilan et perspectives », *L'Atlantique et ses rivages. 1500-1800*, Bordeaux, PUB, 1984, p. 11-48 ; L. Turgeon, « Pour redécouvrir notre XVI^e siècle : les pêches à Terre-Neuve d'après les archives notariales de Bordeaux », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 39-4, 1986, p. 523-549.

²¹ E. Gaullieur, *Histoire du collège de Guyenne*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1874, p. 167-176.

²² L'intérêt de Montaigne à l'égard des nouveaux mondes a fait l'objet de très nombreuses publications. La cité bordelaise est parfois citée comme un des lieux de l'élaboration de cet intérêt, voire un site où il aurait pu rencontrer certains de leurs habitants, en la personne des « cannibales » brésiliens. Sur ces hypothèses, voir D. Bjaï, « [“Je parlay à l'un d'eux fort longtemps...” : où et quand Montaigne a-t-il \(peut-être\) rencontré des cannibales ?](#) », *Rouen 1562. Montaigne et les Cannibales*, 8, 2013.

²³ Voir dans ce même numéro la contribution d'A. Le Berre, « Jacques Grévin et Louis de Launay : une querelle paris-province ? ».

n'être « qu'avec des marchans » quand son adversaire est « avec les plus doctes²⁴ » d'Europe, et il s'appuie sur des sources locales d'information, à l'instar d'un marchand de La Rochelle qui l'aurait informé sur une maladie venant d'Angleterre et d'un chirurgien de Poitiers dont il cite un livre quant à la prise de l'antimoine²⁵. En effet, cette passe d'armes a pour objet principal la question de l'usage médical de l'antimoine et a principalement été replacée au sein de la vaste querelle qui traverse le début de l'époque moderne au sujet de l'usage thérapeutique de ce métalloïde²⁶. Loin d'opposer de manière schématique les partisans de la médecine galénique humorale aux tenants d'une médecine chimique d'inspiration paracelsienne, cette querelle a des ramifications institutionnelles et épistémologiques complexes. Dans le cas de Launay et Grévin, les deux auteurs, s'ils défendent des positions contraires, ménagent chacun la possibilité de recourir à l'antimoine, mais sous des modalités différentes. Plus largement, leur querelle met en réalité en jeu la question de la « nouveauté » en médecine, et porte notamment sur les drogues exotiques, qu'il s'agisse de produits récemment entrés dans le répertoire pharmaceutique des Européens que de médicaments lointains décrits dans la *materia medica* antique mais dont l'identité contemporaine est alors questionnée²⁷.

Ainsi, pour défendre l'usage de l'antimoine considéré comme un nouveau médicament, Loys de Launay le rapproche d'autres substances exotiques, tant celles « orientales » en vogue depuis l'Antiquité, que de nouvelles rapportées des deux Indes. Dès sa première publication en 1564, Launay défend l'usage récent de l'antimoine en récusant sa dénonciation par ses adversaires par son seul caractère novateur, puisqu'il souligne que de nouvelles substances ont de son temps été largement adoptées, en citant le trio gaïac/zarzaparrilla/racine de chine, plus tard mobilisé par Montaigne :

Combien y a il que le Guaiac est cogneu, et mis en usage, l'une des bonnes drogues que l'Indie envoya jamais. Combien en a lon fait de cures tresexcellentes [...]. La racine de la chyne, la salse perille, ont elles este congneues des anciens ? Je croy qu'il n'y a pas vingt ans qu'on n'en avoit jamais parlé : et toutefois on laisse les anciennes medecines, et à lon recours à ceux cy comme à une sacree ancre²⁸.

Launay rend compte de l'adoption, dans le mitan du XVI^e siècle, de ces substances dans le panorama médical et pharmaceutique. Il dénonce même l'abus de l'usage de certains médicaments, comme le gaïac par « certains empiriques », pour récuser ainsi le rejet par principe des nouvelles substances, dans laquelle il range l'antimoine, en renvoyant les erreurs dans leurs usages aux praticiens, et non aux qualités intrinsèques des produits : « mais faut il imputer cela au Guaiac ? Non, ains, au medecin, qui en use mal²⁹ ». Dans sa première réponse, publiée en 1566, Jacques Grévin reprend l'argumentation du médecin de La Rochelle pour la

²⁴ Loys de Launay, [Responce au discours de Maistre Jacques Grevin, docteur de Paris, qu'il a escript contre le livre de Maistre Loys de l'Aunay, medecin en La Rochelle, touchant la faculté de l'Antimoine](#), La Rochelle, Barthélemy Berton, 1566, p. 2.

²⁵ *Ibidem*, p. 4-5.

²⁶ D. Kahn, *Alchimie et Paracelsisme en France à la fin de la Renaissance (1567-1625)*, Genève, Droz, 2007, p. 171-186 ; O. Caudron, « Le médecin rochelais Louis de Launay et la controverse médicinale de l'antimoine (1564-1567) », *Ecrits de l'Ouest. Société rochelaise d'histoire moderne et contemporaine*, 20, 2012, p. 243-256.

²⁷ Sur cette articulation complexe entre exotique ancien et nouveau, voir S. Boumediene et V. Pugliano, « La route des succédanées », p. 24-26.

²⁸ L. de Launay, [De la faculté et vertu admirable de l'Antimoine, avec responce à certaines calomnies](#), La Rochelle, Barthélemy Berton, 1564, fol. a4v.

²⁹ *Ibidem*.

récuser : « il met en avant plusieurs drogues de ce temps qui n'ont point été cognues par les anciens, comme le Gayat [sic], la Schyne, et autres : du nombre desquelles il veut mettre l'Antimoine³⁰ ». Grévin apporte un nouvel indice de la pénétration de ces substances nouvelles mais les oppose à l'antimoine, en assurant que leurs « vertus » ont été assez « expérimentées » pour être incorporées aux traitements et préparations médicales :

Je scay bien qu'il n'y a que quarante ou cinquante ans que le Gaiac, la Sassepareille, la Schyne, et quelques autres, sont en bruit, et que nous en recevons de fort grands allegements. Mais que votre Antimoine doive en tenir ligne de compte, je le nie : et est le seul point que j'ay debattu. Les vertus du Gaiac, de Sassepareille, et de la Schyne apparoissent tant par les qualitez exterieures, que par experiences, raisons et approbations des plus doctes. Et puis, ces simples approchent un peu plus près de notre nature : ils ont vescu et ont esté plains de chaleur et humidité seconde, par ainsi la comparaison n'est pas esgalle³¹.

À l'inverse, Launay attaque l'usage de certains produits exotiques anciens reconnus dans les pharmacopées, en contestant qu'ils correspondent parfaitement à ceux décrits par la tradition médicale, notamment en raison des altérations qu'ils subissent dans le cours de leur préparation ou d'acheminement jusqu'en Europe. Citant d'autres médecins, comme Pierandrea Mattioli, qui mettent en garde sur l'identité et la préparation de ces drogues lointaines orientales, Launay cherche à mettre en doute la confiance accordée à ces substances :

Je vous dy, que vous n'avez pas la moytié de vos drogues, principalement celles : qui ont passé par les mains des droguistes, qui ne soyent où sophistiqués : où trop vieilles. Tesmoing me sont vos gommés, vos fruicts, comme mirobolans vos racines, et autres drogues. Qui diriez vous si on sophistique le sucre ? Où que au lieu du bon, et tempere lon use de cassonnades : qui viennent, où du bresil, où de l'isle de saint Thomas : qui sont pays chauds outre mesure³².

Le passage sur le sucre montre sa proximité avec l'univers médical, en lien avec la pharmacologie des qualités et des degrés. Cette remise en cause des drogues lointaines reconnues par la tradition médicale pousse en retour Grévin à proposer une « défense des médicaments ordinaires contre les calomnies de Launay », car ce dernier « se met à mesdires de noz médicaments, à sçavoir la Scamonee, Rheubarbe, Turbith, Agaric, et autres³³ ». Or, dans ce volet de leur controverse, la position spatiale de Launay à La Rochelle semble plutôt le desservir face aux connaissances érudites que son adversaire peut amasser depuis sa situation parisienne, comme on peut l'observer avec le cas de la rhubarbe. La racine de cette plante, alors cultivée essentiellement en Asie centrale et en Chine, était utilisée depuis des siècles pour ses propriétés purgatives et elle est recommandée dans de nombreuses pharmacopées³⁴. Pour les Européens, la rhubarbe était un produit luxueux et recherché – Marco Polo s'étonne de son bas prix en Chine quand Christophe Colomb en cherche les traces quand il croit être arrivé en

³⁰ J. Grévin, *Discours [...] sur les vertus et facultez de l'Antimoine. Contre ce qu'en a escrit maistre Loys de Launay, Medecin de La Rochelle*, Paris, André Wechel, 1566, fol. 5r.

³¹ *Ibidem*, fol. 30r.

³² L. de Launay, *Responce*, p. 133.

³³ J. Grévin, *Discours*, fol. 31v.

³⁴ C. Foust, *Rhubarb, the Wondrous Drug*, Princeton, Princeton University Press, 1992 ; E. Monahan, « Locating Rhubarb : Early Modernity's Relevant Obscurity », *Early Modern Things, Objects and their Histories, 1500-1800*, s. d. P. Findlen, Londres, Routledge, 2013, p. 227-251.

Asie –, mais ils la consomment essentiellement sous forme de produits transformés, sans en maîtriser le processus de culture, de production et d’acheminement. Ces multiples médiations, ainsi que l’existence de plantes proches désignées sous le terme général de « rhapontic », jettent un doute sur le fait que la rhubarbe consommée en Europe soit la « vraie » rhubarbe décrite par les autorités antiques ou médiévales.

En effet, Launay, en s’appuyant sur le témoignage de Pierre Belon du Mans qui a voyagé dans l’empire ottoman au milieu du XVI^e siècle, indique que la « reubarbe [...] que nous avons ordinairement es boutiques » est apportée via Venise depuis un « pays que maintenant on appelle Asamie, jadis nommé Mesopotamie », et non des Indes d’où elle est censée venir³⁵. Pour contrecarrer cet argument, Grévin mobilise une palette d’informations censées signaler sa meilleure connaissance de la géographie du globe et son accès aux savoirs les plus récents en circulation en Europe. Dès sa première réponse, Grévin renvoie aux « navigations nouvellement mises en lumière », en référence aux tomes des *Navigazioni et viaggi*, vaste recueil de récits de voyages rassemblé par Giovanni Battista Ramusio et publié entre 1550 et 1559 à Venise³⁶. Le deuxième tome contient en effet le récit de voyage de Marco Polo qui évoque la rhubarbe, ainsi qu’un passage qui lui est dédié contenant une représentation de la plante. Dans sa deuxième réponse publiée en 1566, le médecin parisien cite d’abord les annotations d’Andrea Marini, publiées dans un ouvrage de 1561, sur le passage évoquant la rhubarbe dans ce deuxième volume³⁷. Il renvoie ensuite son adversaire à la lecture des « dialogues [...] en langage Portugais » de « Garcias ab horto medecin du vice roy qui est aux Indes, pour le Roy de Portugal³⁸ » – à savoir les *Colóquios dos Simples e Drogas e Cousas Mediciniais da Índia* de Garcia da Orta, publié en 1563 en portugais³⁹. Outre cette littérature médicale, Grévin met en avant ses connaissances géographiques qui contrediraient la thèse de Launay. Le médecin parisien évoque ainsi la « nouvelle description de toute la terre, faite par Abraham Ortel, excellent Cosmographe » – c’est-à-dire la carte universelle d’Abraham Ortelius publiée en 1564⁴⁰ – où l’on trouverait « qu’il a nommé les regions, desquelles la Rheubarbe nous est apportee, à savoir la Chine⁴¹ ». La connaissance des œuvres d’Ortelius et de Garcia da Orta par Grévin est sans doute à mettre en relation avec sa collaboration avec l’imprimeur Christophe Plantin à Anvers, qui prépare, dans ces mêmes années, la publication de la traduction latine du traité d’Orta par

³⁵ L. de Launay, *De la faculté*, fol. f2v. Suite aux critiques de Grévin, il développe aussi son propos dans sa *Responce*, p. 129-132.

³⁶ J. Grévin, *Discours*, fol. 33r. Sur les *Navigazioni et viaggi*, voir F. Lejosne, *Écrire le monde depuis Venise au XVI^e siècle. Giovanni Battista Ramusio et les Navigazioni et viaggi*, Genève, Droz, 2021.

³⁷ « Je vous transcriray icy ce que André Marin en a escript suivant l’extraict qu’il en a fait és annotations de Jean Baptiste Rhammuse », J. Grévin, *Le Second Discours de Jaques Grevin, docteur en medecine à Paris, sur les vertus et facultez de l’Antimoine [...]*, Paris, Jacques Du Puy, 1567, fol. 112v. L’extraict cité se trouve dans *Mesuae graecorum, ac arabum clarissimi medici opera quae extant omnia. Et duplici translatione : altera quidem antiqua, altera uero noua Iacobi Syluii. Item authores omnes, qui cum Mesue imprimi consueuerunt : quorum nomina, ac Librorum titulos sequens pagina indicat. Accesserunt his Annotationes in eundem Mesuen Ioannis Manardi et Jacobi Syluii, Adiectae sunt etiam nunc recens Andrea Marini*, Venise, Vincenzo Valgrisi, 1561, fol. 50r.

³⁸ J. Grévin, *Le second discours*, fol. 115v.

³⁹ Il existe une abondante production historiographique au sujet de cet ouvrage. Voir *Medicine, Trade and Empire. Garcia de Orta’s Colloquies on the Simple and Drugs of India (1563) in Context*, s. d. P. Fontes da Costa, Londres, Routledge, 2015.

⁴⁰ A. Ortelius, *Noua totius terrarum orbis iuxta neotericorum traditiones descriptio*, Anvers, Gérard de Jode, 1564.

⁴¹ J. Grévin, *Le second discours*, fol. 115v.

le flamand Clusius et l'élaboration de l'atlas d'Ortelius, le *Theatrum orbis terrarum*⁴². Outre la mobilisation de ces nouveautés éditoriales qui vise à asseoir sa supériorité érudite sur son adversaire, Grévin met à profit ses connexions parisiennes pour récuser les arguments géographiques de Launay et exhibe sa fréquentation de lettrés censés détenir une expertise dans ce domaine. Il évoque ainsi la discussion tenue au sujet de la rhubarbe avec André Thevet, « cosmographe du roi », qui lui a « fait ce bien de me monstrier ce qu'il a écrit de la Rheubarbe, en sa *Cosmographie universelle*, laquelle en bref il doit mettre en lumière⁴³ ». Le médecin parisien peut donc citer un ouvrage non encore paru – cette somme géographique ne paraît finalement qu'en 1575⁴⁴ – pour signifier sa supériorité dans l'obtention d'informations. Grévin a enfin beau jeu de dénoncer les lacunes de son opposant, en moquant ses lectures, comme celle du médecin Pierandrea Mattioli : « vous avez veu beaucoup de livres, comme vous les voulez faire croire : mais je m'asseure que vous avez fort mal votre profit⁴⁵ ».

Le cas de cette querelle autour des drogues exotiques montre que l'accès, pour Launay, aux milieux maritimes et commerçants de l'Ouest du royaume ne lui offre pas forcément d'avantages décisifs sur le plan des connaissances médicales, notamment pour s'informer des propriétés des remèdes lointains, ni des modalités de leur culture, préparation et acheminement. S'il faut donc se garder d'établir des liens automatiques entre position spatiale et situation savante, à mesure que ces produits lointains affluent de manière plus régulière dans les ports du Sud-Ouest du royaume et que les interconnexions à l'échelle du globe se densifient, leur mention devient de plus en plus fréquente et variée dans les écrits savants.

TÉMOIGNAGES DE L'EXOTIQUE AU DÉBUT DU XVII^e SIÈCLE

Au début du XVII^e siècle, des apothicaires, des médecins et des marchands du Sud-Ouest du royaume déploient des ressources variées et mobilisent leurs réseaux pour mettre la main sur des denrées lointaines et des curiosités exotiques, qu'ils collectionnent et redistribuent à leurs correspondants⁴⁶. L'apothicaire Paul Contant, à Poitiers, rassemble dans sa demeure un vaste cabinet de curiosités et cultive un jardin botanique qu'il décrit dans plusieurs ouvrages⁴⁷. Dans ces derniers, Contant donne des indices sur la diffusion de certains produits exotiques, à l'instar de la « noix d'Inde » dont il nous dit qu'elle « est si vulgaire pour le jourd'huy qu'il n'y a Apoticaire qui n'en face un spectacle et parement, l'ayant pendu en sa boutique⁴⁸ ». D'autres érudits qui vivent dans ces territoires attestent également de la disponibilité de plus en plus

⁴² Sur les liens, dans ces années, entre Grévin et Plantin et le rôle de sa boutique comme lieu de savoir sur le monde, voir R. Mandressi, « Les savants chez l'imprimeur. Les médecins et l'entreprise éditoriale de Christophe Plantin au XVI^e siècle », *Histoire, médecine, santé*, 11, 2017, p. 131-152.

⁴³ J. Grévin, *Le second discours*, fol. 116r.

⁴⁴ Pour le long passage sur la rhubarbe : André Thevet, *Cosmographie universelle*, Paris, Guillaume Chaudière, 1575, 1, fol. 125v-128r. Le témoignage de Grévin est la première évocation imprimée de ce projet : F. Lestringant, *Sous la leçon des vents. Le monde d'André Thevet, cosmographe de la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2021, p. 49.

⁴⁵ J. Grévin, *Le second discours*, fol. 116r.

⁴⁶ M. Marrache-Gouraud, « Le "magazin" du monde en Poitou : cabinets et curieux aux XVI^e et XVII^e siècles », *Curiosité et cabinets de curiosités*, s. d. P. Martin et D. Moncond'huy, Neuilly, Atlande, 2004, p. 93-104.

⁴⁷ F. Egmond, *The World of Carolus Clusius : Natural History in the Making, 1550-1610*, Londres, Pickering et Chatto, 2010, p. 107-145 ; P. Contant, *Le Jardin, et Cabinet poétique*, éd. M. Marrache-Gouraud et P. Martin, Rennes, PUR, 2004.

⁴⁸ P. Contant, *Les Œuvres de Jacques et Paul Contant père et fils, divisées en cinq traictes*, Poitiers, Julian Thoreau et Veuve Antoine Mesnier, 1628, p. 147.

importante de ces produits, à l'instar du médecin et polygraphe Loys Guyon (c. 1527-1617). S'il est originaire de Dole et qu'il fait ses études médicales à Paris, Guyon s'installe, vers la fin du XVI^e siècle, à Uzerche et écrit depuis le Limousin plusieurs ouvrages⁴⁹. Il y documente l'usage des nouveaux médicaments, tout en mettant en garde contre des formes de falsification ou de mauvais dosages, comme dans son *Miroir de la beauté et santé corporelle*, publié en 1615 :

J'ay veu aucuns hauts Bourguingons, Espagnols, et Portugais, qui ont demeuré quelques années aux pays d'où l'Esquine s'apporte, la salsepareille et le saffrafas, qui m'ont asseuré qu'ils n'en usent en ce pays que contre les maladies susdites, et contre la verole⁵⁰.

Il conseille même des prescriptions à base de certains de ces produits : contre des douleurs faisant suite aux « herpes, dartres serpigineuses, scissures, ou parabelles » et propose une diète non à base de « decoctions, de salsepareille, esquine, saffrafas : mais plustost de gayac, tel que j'ay escryt cy dessus⁵¹ ». Si ces lignes ne mentionnent pas spécifiquement leur disponibilité dans l'Ouest du royaume, d'autres passages laissent entendre que ces territoires permettent d'accéder plus aisément à des produits curatifs exotiques. Au sujet d'un « baume » apporté de Méditerranée orientale – une préparation recherchée qui fait alors l'objet de nombreuses controverses pour savoir s'il correspond au baume de Judée décrit dans la Bible et les textes antiques⁵² –, Guyon mentionne l'existence d'un autre baume originaire d'Hispaniola, dans les Antilles, utile notamment pour soigner les plaies d'arquebusades :

Je cuide que ce baume n'est pas cogneu d'un chacun, combien qu'il y a plus de cinquante ans que j'en ay la cognoissance : il s'en recouvre facilement à La Rochelle, et à tous les lieux où il y a trafic maritime, comme en Bretagne, Normandie, basses Alemaignes, et aux Espaignes⁵³.

Tout en exhibant sa connaissance précoce de ce produit, le médecin laisse entendre qu'il est facilement disponible et distribué dans les espaces maritimes européens, dont la façade atlantique française, avec la mention de La Rochelle. Dix ans plus tôt, dans ses *Diverses leçons* publiées en 1603, Guyon avait déjà consacré un chapitre de cet ouvrage miscellané au baume américain, dans lequel il donnait à peu près les mêmes informations. Il y soulignait l'extraordinaire diffusion de son usage dans les territoires européens situés à proximité des rivages, tout en suggérant alors un emploi un peu moins répandu dans le royaume de France :

Il [le baume] a de si belles vertus, qu'il n'y a ville en Espagne, Portugal, et toutes autres villes bourgades, villages situez sur la marine de Flandre, Alemagne, Angleterre, Italie, voire

⁴⁹ Il existe peu d'études sur cet individu. Voir quelques éléments dans M. Cassan, « Le soulèvement des Croquants du Périgord et du Limousin vu par Loys Guyon », *Pouvoirs, contestations et comportements dans l'Europe moderne*, s. d. B. Barbiche, J.-P. Poussou, A. Tallon, Paris, PUPS, 2005, p. 569-582 ; M. Pardon, « Louis Guyon's Wolf-Boy on the Ardennes : Motherhood and Magic in Early Modern France », *Sixteenth Century Journal*, 2019, 50-1, p. 745-763.

⁵⁰ L. Guyon, *Le Miroir de la beauté et santé corporelle [1615]*, Lyon, Antoine Chard, 1625, t. 2, p. 45.

⁵¹ *Ibidem*, p. 80. Quelques décennies plus tôt, le poète poitevin Nicolas Rapin évoquait un breuvage « fait de gayac et d'esquine », Nicolas Rapin, *Les Plaisirs du gentilhomme champêtre*, Paris, Lucas Breyer, 1581, p. 25.

⁵² Au sujet de ces baumes, voir S. Boumediene et V. Pugliano, « La route des succédanés », p. 36-43. En 1568, dans son livre sur les venins, Jacques Grévin mentionnait aussi le débat sur le baume oriental : J. Grévin, *Deux livres des Venins*, Anvers, Christophe Plantin, 1568, p. 186 et p. 207.

⁵³ L. Guyon, *Le Miroir*, t. 2, p. 338.

quelqu'unes de France, où chacune famille n'en reserve curieusement, pour se secourir de leurs infirmités, aussi on l'appelle aujourd'hui la médecine des pauvres⁵⁴.

Le médecin dresse le constat de la baisse continue du prix de ce baume américain, depuis sa première arrivée à Séville au siècle précédent jusqu'à sa valeur contemporaine. Dans ces pages, il prolonge les réflexions de Montaigne (dont il est un lecteur) sur l'attrait exercé par la rareté et sur le jugement de ses compatriotes face à ces médicaments exotiques :

Depuis il est venu à si petit prix, comme j'ay escrit cy dessus, ainsi qu'il advient de toutes choses dont il y a abondance : or cependant qu'il vaut cher, il fut en grande estime : mais depuis qu'il est devenu bon marché, il est comme méprisé, combien que ce soit le mesme baume⁵⁵.

Quand l'exotique se banalise, l'attrait du lointain pour lui-même diminue, ce qui explique en partie la recherche constante par les milieux commerçants de nouveaux produits inédits.

Les exemples de mentions de remèdes exotiques évoqués dans l'article gagneraient à être rapprochés d'autres occurrences à leur sujet dans les écrits français et européens du début de l'époque moderne afin de contrer les effets en partie trompeurs de la focale spatiale ici adoptée⁵⁶. Néanmoins, si l'ancrage des différents auteurs dans les régions du Sud-Ouest a pu jouer de manière plus ou moins prononcée sur leur sensibilité et leur connaissance des réalités et denrées lointaines, leurs ouvrages offrent souvent des témoignages – certes médiatisés et filtrés par l'écrit et l'imprimé – de l'accessibilité et de la ventilation de ces substances nouvelles, transplantées et délocalisées dans ces régions au contact des flux maritimes planétaires alors en constitution⁵⁷. Avec le développement de l'empire commercial et colonial français dans la suite du XVII^e siècle, la présence de produits exotiques, et notamment de remèdes médicaux, dans l'univers matériel et intellectuel de la façade atlantique du royaume s'affirme plus fortement, selon une articulation complexe entre savoirs, économies et empires⁵⁸.

⁵⁴ L. Guyon, *Les diverses leçons*, Lyon, Claude Morillon, 1603, p. 814. Sur cet ouvrage de compilation, qu'il resterait encore à étudier plus précisément, voir F. Poes, « Du Verdier et Guyon, les deux imitateurs français de Mexia », *Les Lettres romanes*, 14, 1960, p. 15-40.

⁵⁵ L. Guyon, *Le Miroir*, t. 2, p. 338.

⁵⁶ Parmi de multiples exemples possibles, voir la sensibilité plus ou moins marquée de Rabelais, écrivain et médecin, à ce sujet : C.-C. Mathon, « François Rabelais, les épices lointaines et quelques plantes exotiques dont l'identité fait problème dans son œuvre », *Publications de la Société Linéenne de Lyon*, 64-10, 1995, p. 436-439. Pour rester sur les Tourangeaux, voir le petit traité *De la nature et vertu de la faculté de la racine du bois appelé Lesquine*, de l'apothicaire Thibault Lespleigney, inclus à la fin des *Trois Premiers Livres de Claude Galien de la composition des médicaments en général, redigez en Epitome*, publiés à Tours, chez Jean Rousset, en 1545.

⁵⁷ Pour une réflexion critique sur les procédures et processus impliqués par ces échanges, voir S. Boumediene, « Le temps incorporé des collections. La collecte et la circulation des plantes entre l'Amérique et l'Europe au milieu du XVIII^e siècle », *Gradhiva*, 36, 2023, p. 28-51.

⁵⁸ Pour une analyse des usages politiques de la curiosité, notamment médicale, par l'intendant Michel Bégon, à Rochefort, voir M. Martignon, *Publier le lointain à l'époque de Louis XIV. Actualité, colonies et littératures*, Paris, Les Indes Savantes, 2024, p. 295-332. De manière plus transversale sur le commerce des plantes et ses enjeux, voir H. Blais et R. Markovits, « Introduction. Le commerce des plantes, XVI^e-XX^e siècles », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 66-3, 2019, p. 7-23.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Discours non moins melancoliques que divers, de choses mesmement, qui appartient a notre France : et a la fin La Maniere de bien et justement entoucher les Lucs et Guiternes, Poitiers, Enguilbert de Marnef, 1556.

GRÉVIN, J., *Discours de Jacques Grevin de Clermont en Beauvaisis, docteur en Medecine à Paris, sur les vertus et facultez de l'Antimoine. Contre ce qu'en a escrit maistre Loys de Launay, Medecin de La Rochelle*, Paris, André Wechel, 1566.

—, *Le second discours de Jacques Grevin docteur en medecine a Paris, sur les vertus et facultez de l'Antimoine, auquel il est sommairement traicté de la nature des Mineriaux, venins, pestes, et de plusieurs autres questions naturelles et medicinales, pour la confirmation de l'advis des Medecins de Paris, et pour servir d'Apologie contre ce qu'a escrit M. Loïs de Launay, Empirique*, Paris, Jacques Du Puy, 1567.

GUYON, L., *Les diverses leçons*, Lyon, Claude Morillon, 1603.

—, *Le miroir de la beauté et santé corporelle* [1615], Lyon, Antoine Chard, 1625.

LAUNAY, L. de, *De la faculté et vertu admirable de l'Antimoine, avec responce à certaines calomnies*, La Rochelle, Barthélemy Berton, 1564.

—*Responce au discours de Maistre Jacques Grevin, docteur de Paris, qu'il a escrit contre le livre de Maistre Loys de l'Aunay, Medecin de La Rochelle, touchant la faculté de l'Antimoine*, Le Rochelle, Barthélemy Berton, 1566.

MONTAIGNE, M. de, *Essais*, Bordeaux, Simon Millanges, 1580.

LITTÉRATURE SECONDAIRE

BERTRAND, R., *Les Grandes Déconvenues. La Renaissance, Sumatra, les frères Parmentier*, Paris, Seuil, 2024.

BOUMEDIENE, S., *La Colonisation du savoir : une histoire des plantes médicinales du « Nouveau Monde », 1492-1750*, Lyon, Éditions des mondes à faire, 2016.

— et PUGLIANO V., « La route des succédanés. Les remèdes exotiques, l'innovation médicale et le marché des substituts au XVI^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 66-3, 2019, p. 24-54.

CAUDRON, O., « Le médecin rochelais Louis de Launay et la controverse médicinale de l'antimoine (1564-1567) », *Écrits de l'Ouest. Société rochelaise d'histoire moderne et contemporaine*, 20, 2012, p. 243-256.

GOLDMAN, O., « Savoirs fragmentés ? De la connaissance de l'Amérique par sa matérialité dans la France du XVI^e siècle », *Fragmentos de Mundo : Objetos y artefactos americanos en tránsito (siglos XV-XX)*, s. d. A. Romano et R. Gaune, Lisbonne, CHAM, 2023, p. 21-43.

GORRIS CAMOS, Rosanna, « Le gui, l'hellébore et le dictame crétois : la philosophie des plantes chez Montaigne », *Montaignes Studies*, 34, 2022, p. 125-140.

MARRACHE-GOURAUD, Myriam, « Le “magazin” du monde en Poitou : cabinets et curieux aux XVI^e et XVII^e siècles », *Curiosité et cabinets de curiosités*, s. d. P. Martin et D. Moncond’huy, Neuilly, Atlande, 2004, p. 93-104.